

Mi-La-Ré-Sol en quelques notes...



Tél. : 418 368-1942

Info: direction.milaresol@gmail.com

Bulletin n° 3
Février 2021

Chers parents et élèves de Mi-La-Ré-Sol, je vous invite à prendre quelques minutes de votre précieux temps pour prendre de nos nouvelles.

NOUVELLE ENSEIGNANTE

C'est avec plaisir que je vous annonce que Mme Claude Hurtubise, enseignante en piano, effectuera le remplacement de Mme Jocelyne Marsan durant son absence.

Mme Hurtubise a enseigné le piano en privé, dans différentes écoles de musique et au camp de Kamouraska. Elle a aussi enseigné l'accordéon et l'éveil musical.

Elle a suivi une formation classique durant 11 ans, puis une formation jazz au CEGEP Saint-Laurent et à l'Université de Montréal. Au cours des dernières années, elle a travaillé comme musicienne pigiste en interprétant une panoplie de styles musicaux allant du jazz aux musiques de divers pays en passant par la pop.

Elle dirige également son projet Claude Hurtubise pour lequel elle compose des chansons. Ces expériences teintent son enseignement qui peut aussi bien s'adresser aux débutants, qu'aux étudiants plus avancés qui voudraient apprendre à improviser, à composer ou à jouer en groupe.

Son but est de transmettre l'amour de la musique à ses étudiants, ouvrir leurs horizons, les aider à développer leur créativité et le tout dans le plaisir.

Elle vient de Montréal et est déménagée ici depuis le 31 janvier 2021.

Je profite de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue dans la belle équipe de Mi-La-Ré-Sol.

SEMAINE DE RELÂCHE

L'École de musique Mi-La-Ré-Sol fera relâche pour la période allant **du dimanche 28 février 2021 au samedi 6 mars 2021 inclusivement**.

Pour celles et ceux qui ont des cours le dimanche, **le congé tombera sur le 1^{er} dimanche, soit le 28 février 2021**. Donc, les cours de piano et de chant avec Mathilde Côté n'auront pas lieu le dimanche 28 février 2021.

Les cours reprendront le dimanche 7 mars 2021 en personne comme présentement à moins d'indication contraire de la santé publique.

RAPPEL LORS DE TEMPÊTE

Que faire en cas de tempête si elle tombe sur une journée où vous avez votre leçon de musique?

- Écoutez Radio Gaspésie. Comme la plupart des leçons se donnent à compter de 15 heures, il se peut que la décision de suspendre les cours en **personne** soit prise en fin d'avant-midi. S'il y a lieu, les élèves concernés seront avisés par courriel que leurs cours auront lieu en ligne pour cette journée.

Toute l'équipe de Mi-La-Ré-Sol vous souhaite une belle semaine de relâche tout en musique!

